

RAPPORT DE VERIFICATION DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Numéro de dossier : **32298-0032**

Date du contrôle : **12/01/2021**

INFORMATIONS GENERALES

➤ COORDONNEES DU PROPRIETAIRE :

NOM ET PRENOM : **GRANDVIERGNE VIRGINIE**

ADRESSE ACTUELLE : **LABOUBEE**

CODE POSTAL : **32270**

COMMUNE : **NOUGAROLET**

TEL : **N.C.**

PORTABLE : **07-81-13-18-30**

EMAIL : **grandviergne@hotmail.com**

➤ CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

ADRESSE DE L'HABITATION : **LABOUBEE – 32270 NOUGAROLET**

SECTION ET N° DE PARCELLE : **183**

NOM ET PRENOM DE L'OCCUPANT (SI DIFFERENT DU PROPRIETAIRE) :

TEL :

PORTABLE :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION : **Résidence principale** NOMBRE DE PIECES PRINCIPALES RETENU : **7**

ANNEE DE CONSTRUCTION : **1987**

NOMBRE D'USAGERS : **3**

DATE REALISATION ANC : **1987**

NOMBRE DE CHAMBRES : **5**

➤ CARACTERISTIQUES DU TERRAIN :

Superficie du terrain : **6050 m²**

Terrain présent en zone inondable ?

oui non

Présence d'un compteur d'eau ?

oui non

Présence d'un captage d'eau (prélèvement, puits, forage) sur le terrain ?

oui non

Est-il destiné à la consommation humaine ?

oui non

Distance par rapport au dispositif de traitement ou de rejet :

Présence d'un captage d'eau sur un terrain mitoyen ?

oui non

Est-il destiné à la consommation humaine ?

oui non

Distance par rapport au dispositif de traitement ou de rejet :

COMMENTAIRES :

➤ DERNIER RAPPORT DE VISITE :

Installation ayant déjà été contrôlée par le SPANC ?

oui non

Date du dernier contrôle : **13/10/2016**

Conclusion donnée : **Favorable sous réserves**

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

➤ MODIFICATION DEPUIS LE DERNIER CONTROLE :

Réalisation des travaux mentionnés dans le précédent rapport ?

Pas du tout

Partiellement

Totalement

Modification de l'aménagement du terrain ?

oui **non**

En cas de modification de la taille et/ou la destination de l'immeuble,

Nombre de pièces principales supplémentaires :

Nombre d'équivalent-habitants supplémentaires :

COMMENTAIRES :

➤ COLLECTE DES EAUX USEES :

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ?

oui **non** **NV**

Destination des eaux pluviales : **Fossé**

Eaux vannes et eaux ménagères séparées ?

oui **non** **NV**

L'écoulement se fait-il correctement ?

oui **non** **NV**

➤ PRETRAITEMENT ET TRAITEMENT PRIMAIRE :

BAC A GRAISSES :

Volume : **1000 L** ?

Matériau : **PVC**

Type d'eaux usées collectées : **Cuisine**

Tampon du bac à graisses accessible ?

oui **non** **NV**

Dégradations constatées ?

oui **non** **NV**

Présence d'odeurs ?

oui **non** **NV**

Écoulement correct des effluents dans l'ouvrage ?

oui **non** **NV**

Entretien régulier de l'ouvrage ?

oui **non** **NV**

COMMENTAIRES : **D'après le bon de vidange, le bac à graisses aurait un volume de 1000 L.**

FOSSE TOUTES EAUX:

Volume : **3 m³**

Matériau : **Béton**

Type d'eaux usées collectées : **Eaux usées**

Ouvrage largement sous-dimensionné par rapport à la capacité d'accueil ?

oui **non** **NV**

Ouvrage accessible ?

oui **non** **NV**

Tampons affleurants au terrain ?

oui **non** **NV**

Dégradations constatées ?

oui **non** **NV**

Présence d'odeurs ?

oui **non** **NV**

Écoulement correct des effluents dans l'ouvrage ?

oui **non** **NV**

Taux d'accumulation des boues :

COMMENTAIRES : **Une vidange est à réaliser lorsque la hauteur de boues atteint 50% de la hauteur utile de la fosse.**

PREFILTRE :

Type : **Pouzzolane**

Emplacement du préfiltre : **Intégré à la fosse**

Si placé après la fosse, volume :

Ouvrage accessible ? oui non NV
 Dégradations constatées sur l'ouvrage ? oui non NV
 Colmatage du matériau filtrant ? oui non NV
 Ecoulement correct des effluents dans l'ouvrage ? oui non NV

COMMENTAIRES : Il est conseillé de nettoyer le préfiltre 2 à 3 fois/an au jet d'eau pour éviter tout départ de matières vers l'aval du préfiltre.

VENTILATION 1 :

Type de ventilation : **Primaire ?**
 Emplacement par rapport au prétraitement : **Amont**
 Diamètre de la canalisation de 100 mm minimum ? oui non NV
 Sortie d'air à 0,40m au-dessus du faîtage ? oui non NV
 Présence d'un extracteur statique ou éolien ? oui non NV

COMMENTAIRES : D'après la propriétaire, une ventilation primaire serait présente (non visible lors du contrôle).

VENTILATION 2 :

Type de ventilation : **Secondaire**
 Emplacement par rapport au prétraitement :
 Diamètre de la canalisation de 100 mm minimum ? oui non NV
 Sortie d'air à 0,40m au-dessus du faîtage ? oui non NV
 Présence d'un extracteur statique ou éolien ? oui non NV

COMMENTAIRES : Ventilation secondaire présente au niveau du sol.

VIDANGE :

Date de la dernière vidange : **20/11/2020**
 Justificatif de vidange disponible ? oui non NV
 Dénomination du vidangeur : **SARP Sud Ouest**
 Volume vidangé : **3 m³ + 1 m³** Destination des boues de vidange :

COMMENTAIRES :

➤ TRAITEMENT SECONDAIRE :

TRANCHEES D'EPANDAGE :

Longueur d'une tranchée : **N.V.** Longueur totale de tranchées : **N.V.**
 Nombre de tranchées : **3**
 Présence de regards sur le système :
 Regard de répartition **Regard de bouclage** **Regard de collecte**
 Système largement sous-dimensionné par rapport à la capacité d'accueil ? oui non NV
 Dysfonctionnements observés ? oui non NV

COMMENTAIRES : Selon la propriétaire et l'ancien rapport de contrôle, un système d'épandage serait présent (3 tranchées d'épandage). Cependant, lors du contrôle, en l'absence de regard de bouclage visible, le dimensionnement et le fonctionnement du système de traitement n'étaient pas vérifiables. Seul le regard de répartition était visible avec trois départs. Toutefois, aucun rejet en surface n'a été constaté lors du contrôle en l'état actuel d'utilisation de l'installation d'assainissement.

REGARD DE REPARTITION :

Le regard de répartition est-il accessible ?

oui non NV

Dégradations constatées ?

oui non NV

Ecoulement correct des effluents ?

oui non NV

Bonne équirépartition des effluents ?

oui non NV

Stagnation d'eaux dans le regard ?

oui non NV

Dépôts de matières en fond de regard ?

oui non NV

Présence d'odeurs ?

oui non NV

COMMENTAIRES : Regard de répartition avec trois départs. Présence de graviers en fond de regard, à nettoyer.

CONCLUSION DU SERVICE DE CONTRÔLE

(Les différents points de non-conformité ont été repris dans le compte-rendu de visite et le classement de l'installation est établi au regard du critère le plus déclassant)

Terrain situé dans une zone :

A enjeux sanitaires

A enjeux environnementaux

➤ AVIS DU TECHNICIEN SPANC :

DATE DE L'AVIS : **13/01/2020**

NOM DU TECHNICIEN SPANC : **ALEXANDRE TOMASELLO**

Absence d'installation

Installation non conforme

Présentant un/des danger(s) pour la santé des personnes

Défaut de sécurité sanitaire

Défaut de structure ou de fermeture

Implantation à moins de 35 m d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP

Présentant un/des risque(s) avéré(s) de pollution de l'environnement

Travaux nécessaires pour supprimer les risques et/ou les dangers dans un délai de 4 ans ou 1 an en cas de vente :

1) Néant

Installation incomplète

Installation significativement sous-dimensionnée

Observations : Suivant le dimensionnement des éventuelles tranchées d'épandage, celles-ci pourraient être significativement sous-dimensionnées.

Installation présentant des dysfonctionnements majeurs

Observations : Fonctionnement non vérifiable lors du contrôle. En cas de mauvais écoulement des eaux, l'installation présenterait alors un dysfonctionnement majeur.

Travaux nécessaires pour la mise en conformité de l'installation, à réaliser au plus tard dans un délai de 1 an en cas de vente :

1) Dans le cadre d'une réhabilitation, le bureau d'études jugera s'il est possible de conserver les ouvrages de prétraitement existants selon leur volume et leur état. Dans le cas contraire, mettre en place un système de prétraitement réglementaire.

2) Dans le cas de la présence des éventuelles tranchées d'épandage, mettre en place un regard de bouclage et s'assurer que le dimensionnement est suffisant et que le système est en bon état de fonctionnement. Le cas échéant, mettre en place un système de traitement secondaire réglementaire et évacuer les eaux usées traitées selon la réglementation (prioritairement par infiltration dans le sol, ou à défaut par rejet après autorisation et étude particulière).

Installation présentant des défauts d'entretien et/ou une usure de l'un de ses éléments

Observations : Absence de regard de bouclage. Présence de graviers dans le regard de répartition. Ventilation primaire non vérifiable.

Recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation :

1) Rendre accessible le regard de bouclage s'il est présent sinon en mettre un en place et s'assurer du bon fonctionnement du système de traitement. Dans le cas d'un dysfonctionnement majeur voir travaux ci-dessus.

- 2) Nettoyer le regard de répartition
- 3) S'assurer de la présence de la ventilation primaire sinon mettre en place une canalisation en diamètre 100 mm minimum, piquée sur la canalisation de chute des eaux usées et prolongée à l'extérieur au-dessus des locaux habités.

Installation ne présentant pas de défaut

Observations complémentaires (recommandations sur l'accessibilité, etc...) :

- 1) Néant

CONCLUSION DE L'ÉVALUATION :

**INSTALLATION PRESENTANT DES DEFAUTS D'ENTRETIEN ET/OU UNE USURE DE
L'UN DE SES ELEMENTS**

Fait à AUCH le 14/01/2021

Alexandre TOMASELLO
Technicien SPANC



Fait à AUCH, le 14/01/2021

Sandra GUISES
Responsable SPANC



Fait à AUCH, le 14/01/2021

Jean-Christophe VERGNES
Directeur Général des Services

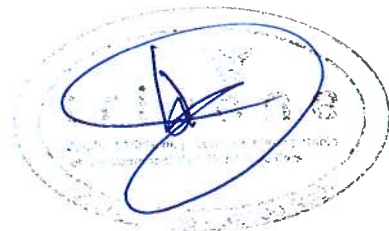


Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

(Croquis réalisé selon les observations faites lors du contrôle du 12/01/2021
Les éléments représentés ne sont pas dessinés à l'échelle)

N°dossier : Propriétaire :	32298-0032 GRANDVIERGNE VIRGINIE
Commune : Adresse de l'habitation contrôlée :	NOUGAROULET Laboubée
Référence cadastrale :	I 83

